

chevalier et savait ce qu'il avait à faire. Or, il valait mieux pour les Siciliens obéir à un italien comme était le Pape, qu'aux Aragonais. Si les Siciliens avaient eu plus de calme et de sang-froid, ils auraient pu éloigner Charles, et rompre le lien qui unissait Rome à la maison d'Anjou; et en chassant les Français ils auraient eu Boniface pour soutien et non pour ennemi. Ce qui se passa plus tard entre le Pape et Philippe-le-Bel n'aurait fait que confirmer Boniface dans ses bonnes dispositions à leur égard, mais ils voulurent l'Aragonais.

Boniface revint à la charge énergiquement, mais avec de faibles raisons, auprès de Frédéric pour l'engager à quitter la Sicile. La main de Catherine, impératrice titulaire de Constantinople, des secours pour le placer sur le trône de Paléologue; telles étaient toujours les propositions mises en avant par le pontife; mais Frédéric aimait mieux tenir la Sicile que de courir à des conquêtes incertaines¹. De son côté, Catherine, malgré les exhortations de Jean, évêque du Puy, et de l'Abbé de St-Germain-des-Prés, légat du Pape, ne voulait pas donner sa main à Frédéric, roi sans royaume. Frédéric refusa donc de s'en aller, et Constance, sa mère, n'obtempéra pas

¹ Ep. Rayn. an. 2. n. 8.

davantage aux volontés du Pape. Calamandrano exposa aux Messinois, en conférence publique, les promesses contenues dans la lettre; puis, déroulant devant eux des parchemins en blanc, revêtus du sceau papal, il les invita à y écrire tous leurs vœux, les immunités, les franchises, et généralement tout ce qu'ils croiraient leur être utile et avantageux, parce que le Pape regarderait le tout comme déjà octroyé et saintement valide. Mais, les esprits étaient portés vers Frédéric et nourris dans la défiance contre la cour romaine. Ils considérèrent ces promesses comme insidieuse, et les rejetèrent en répondant qu'ils avaient déjà élu Frédéric roi, qu'il ne lui manquait plus que le couronnement, qu'on y procéderait: Vinciguerra Palizzi et Loria électrisaient la foule par leur éloquence de tribuns. Dans le même moment, Pierre Ansalone fendit les rangs, une épée nue à la main, et, la brandissant en face du légat qui tenait encore les parchemins déroulés, il lui dit avec colère que les Siciliens n'achetaient pas la paix avec du parchemin, mais avec le fer, et lui ordonna, sous peine de mort, de débarrasser, au plus tôt, le pays de sa présence. Le grand maître s'en alla sur le champ, ne se souciant pas du martyre, selon la remarque de Speciale¹.

¹ Nic. Special Cap. 14. Lib. II. — Fazzello, Cap. 2.

Si Calamandrano n'atteignit pas le but principal de sa mission, celui de fléchir les Siciliens, il réussit (et ce ne fut pas un mince avantage) à leur enlever leur plus solide appui, l'illustre et valeureux amiral Roger de Loria. Tandis que la Sicile travaillait à se soustraire à la juridiction papale, l'habile guerrier s'était emparé, par adresse et par force, de deux îles qui s'étendaient le long du rivage africain, et étaient comprises dans la seigneurie de Tunis. Il eut l'idée de les garder pour lui et pour ses descendants, mais il craignit que le roi de Sicile n'y portât la main et ne l'en dépouillât. Par une bonne inspiration, il s'adressa secrètement au Pape, le priant de vouloir bien, en vertu de son autorité, le confirmer dans la possession de ce domaine, avec promesse d'élever, dans ces îles, des églises et des autels à Jésus-Christ. Le Pape ne pouvait rencontrer d'occasion plus favorable pour détacher le courageux capitaine de la cause de Frédéric. Il confia à Calamandrano une lettre adressée à Roger; il y exprimait sa joie des conquêtes que l'amiral avait faites, et l'espoir qu'elles ouvriraient la voie à la lumière de l'Évangile au milieu de cette nation infidèle; il lui accordait bien volontiers, dans la plénitude de son pouvoir apostolique, à lui et à ses descendants, la possession des deux îles, avec juridiction plénière; il lui disait de les garder comme fief de l'Église romaine, pour le-

quel il paierait, chaque année, quatre onces d'or à la cour de Rome; enfin, il lui annonçait que Calamandrano lui conférerait l'investiture du fief et recevrait son serment de fidélité à l'Église. La lettre de Boniface frappa au but, car Roger se mit ensuite au service de Charles de Naples.

La première année de son pontificat, Boniface créa six cardinaux, aux Quatre-Temps de décembre. Il est certain que ce pontife, sensible aux douces affections de famille, ne sut pas toujours assez les dominer: ce qui l'empêcha quelquefois de s'élever à toute la hauteur de sa charge. Ces affections doivent se taire complètement dans le cœur d'un souverain pontife; cependant, si, par hasard, elles le conseillent dans la dispensation des dignités sacrées, la faute se trouve atténuée lorsqu'à l'amour des parents se joint la considération de leur mérite. Or, nous pouvons affirmer que si Boniface aima les siens, il les aima parce qu'ils en étaient dignes. Parmi les six élus, s'en trouvaient deux de la famille Cajétan, et un de la maison des comtes de Segni, parents du pontife. Jacques Thomas Cajétan, d'Anagni, son neveu, par sa sœur, était Frère Mineur et évêque d'Alatri¹. Créé cardinal du titre de St-Clément, il remplit un grand

¹ Wading. Annal. Minor. Tom. 5. p. 335.

nombre de légations, qui, alors, ne se confiaient qu'à des hommes d'une habileté éprouvée dans la conduite des affaires. Protecteur éclairé et généreux des arts, il fit décorer de magnifiques mosaïques l'église de son titre ¹. André, des comtes de Segni, petit neveu d'Alexandre IV, était doué d'une si profonde vertu, qu'il déclina les honneurs du cardinalat; en sorte que Conteloro ne put trouver son nom dans la série des cardinaux². Enfin, François Cajétan, son neveu, était tout à la fois très-versé dans la science du droit et de mœurs très-pures. On prétend qu'il mit la main à la compilation du Sexte des Décrétales, et nous le trouverons plus tard, en face de Clément V et de Philippe-le-Bel, défendant courageusement l'innocence et la mémoire de son oncle. Honorius Cajétan, des anciens comtes de Fondi, a rappelé le souvenir de ce cardinal dans une inscription lapidaire placée sous le portique de Ste-Marie « in cosmedin » dont François avait eu le titre ³.

Les autres cardinaux créés cette même année, étaient François-Napoléon des Ursins, Pierre-Valérien Duraguerra, de Piperno, et Jacques-Gaëtan Stefaneschi: ils marchaient de pair avec leurs trois autres

¹ Oldin. add. ad Ciacon. T. 2. p. 323.

² Cardella, Histoire des Card. Tom. 2. p. 5. — Wading. ibid.

³ Idem.

collègues, par le mérite et la vertu ¹. Nous sommes redevables à ce dernier, dont on a voulu, mais à tort, faire un parent de Boniface ², des mémoires en vers qu'il nous a laissés sur son époque et des nombreux travaux dont il chargea Giotto, le père de la peinture renaissante. Il lui fit orner l'église de St-Georges « in Velabro » ³ dont il était titulaire comme cardinal, et, après avoir écrit la vie de ce saint, il confia au même peintre le soin d'enrichir son livre de belles enluminures. Précieux joyau que l'on conserve encore maintenant, dit-on, dans les archives des chanoines de St-Pierre. Vasari ne dit rien de ces œuvres de Giotto.

Jacques était de la famille Stefaneschi; il naquit à Rome, dans le quartier du Transtevere ⁴. La vie de

¹ Idem.

² Oldin. addit. ad Ciacc.

³ Torriggio. Notti. Vatic. p. 163.

⁴ Voici de quelle manière il parle lui-même de sa naissance et de ses œuvres dans des vers placés en tête de la Vie de S. Pierre Célestin :

« Urbs mihi principium generis : Jacobus mihi nomen
Cajetanus erat ; fluvii trans Tiberis amnem
Stephanidum de stirpe satus producor ab ura.
Murrone cecini repetentem claustra Monarcham,
Insertum que polo ; Bonifacius utque triumphet
Urbe sacra diadema ferens, quo cardine fultus
Hunc panxi ; cœlo que patrem metro que refudi
Centeno, fudique prosa. Deus hinc tibi laus est. »

Voir les Bolland. Maii. Tom. 5. p. 436.

de St-Pierre Célestin, le couronnement du pape Boniface VIII, la canonisation du saint lui ont fourni la matière de trois poèmes. Il avait pour Pierre de Moron une grande dévotion, elle lui inspira ces vers qu'il dédia à la communauté des Célestins du monastère du St-Esprit, près de Sulmone. Il voulut, ainsi qu'on le voit dans sa lettre dédicatoire, que son manuscrit ne fût point corrigé par une main étrangère, promettant d'en faire disparaître lui-même les taches lorsqu'il en aurait le temps; il exigea pareillement qu'on conservât perpétuellement ce manuscrit dans le monastère. Ses vers sont précédés d'un sommaire des sujets qui y sont traités, et suivis de l'office qu'il avait composé en l'honneur du saint. Quoiqu'il appelle pièce originale le manuscrit remis aux Célestins du St-Esprit, nous ne pouvons nous résoudre à croire qu'il soit véritablement autographe; les fautes dont il pullule, et qui, en beaucoup d'endroits, rendent l'intelligence du sens tout-à-fait impossible, nous font penser que ce n'était qu'une copie. Tous les autres écrits de Stefaneschi ont le défaut que nous venons de signaler. Daniel Papebroeck a publié ces trois poèmes dans la grande collection des Bollandistes, d'après le manuscrit du St-Esprit et un autre du Vatican. Antoine Muratori les a reproduits dans les

¹ S. R. I. Tom. 3.

Vies des Pontifes¹; mais il n'a rien fait pour corriger les vers de Stefaneschi, ni pour en éclaircir le sens. Ces deux hommes distingués auraient peut-être pu donner au public des éditions plus correctes s'ils avaient eu sous les yeux un troisième manuscrit que Labbe dit être de Naudé et met au nombre des manuscrits de Paris⁴.

Stefaneschi a aussi écrit un livre en prose sur le jubilé de Boniface VIII: il est suivi de deux petits poèmes que Jules Roseo a le premier publiés et commentés. Il fut réimprimé par les docteurs de Cologne dans la grande collection des Pères², de l'édition de Cologne, et dans celle de Lyon³. Mabillon place parmi les « Ordo » romains, publiés par lui, un traité des cérémonies de l'Église romaine⁴, divisé en 118 chapitres, et pense, appuyé sur des raisons dignes de considération, qu'il est l'œuvre de Jacques-Gaëtan Stefaneschi, dont il ne balance pas à placer le nom en tête du traité. Cependant, si Mabillon eût fait attention aux vers de Stefaneschi que nous avons cités en note, n'y trouvant aucune indication de cet Ordinaire de l'Église romaine, peut-être, s'il n'avait

¹ Catalog. Biblio. MSS. p. 236.

² Tom. 43.

³ Tom. 25.

⁴ Musei. Ital. T. 2. Ordo, XIV. pag. 244.

pas changé d'avis serait-il au moins demeuré dans le doute.

Les trois poèmes de la vie et de la canonisation de St-Pierre Célestin et du couronnement de Boniface sont de précieux documents pour l'histoire de ces événements, dont Jacques fut témoin oculaire. On y remarque une grande liberté de récit; elle se révèle surtout dans les faits qui concernent St-Pierre Célestin. Car quoique Stefaneschi exprime de profonds sentiments d'affection et de dévouement pour ce pape, arrivé aux maux causés à l'Église par son impéritie, il en parle longuement et sans périphrase. Il y a dans ses vers beaucoup d'obscurité, soit à cause de leur difficulté même, soit à cause des erreurs dont ils fourmillent; mais nous sommes surpris qu'elle ne se dissipe pas dans sa prose: il en résulte que ce traité sur le jubilé est, dans un grand nombre de passages, plutôt une énigme qu'un récit.

Jacques mourut à Avignon, en 1341, dans un âge très-avancé; son corps, transporté dans la basilique vaticane, y fut inhumé devant la chapelle de St-Georges et de St-Laurent qu'il avait fait construire¹.

Boniface travailla aussi pendant la première année de son pontificat à l'accroissement du culte divin. Chef de la religion de Jésus-Christ; digne par la gé-

¹ Cardella. ib. p. 32.

nérosité de ses sentiments d'en comprendre toute la pensée, qui, seule, féconde le génie de l'homme et enfante toute affection sainte; élevé si haut, il lui était impossible de ne pas atteindre de son regard les hommes d'élite qui, par leur esprit et leur éloquence, sont comme le fondement de l'Église. On rendait déjà un culte aux apôtres, aux évangélistes, aux quatre docteurs, Ambroise, Jérôme, Grégoire-le-Grand et Augustin; mais Boniface voulut accroître les marques de vénération que l'Église leur donnait. Il ne lui semblait pas que les fidèles pussent jamais rendre assez d'honneurs ni aux apôtres qui les premiers avaient parlé la parole divine, par laquelle avait été renouvelée la face de la terre, ni aux évangélistes qui les premiers l'avaient écrite, ni enfin aux pères de l'Église, ces grands prêtres des traditions divines. Assis sur la chaire de St-Pierre, il sentait sous ses pieds une consistance qu'il savait bien ne pouvoir venir d'une force humaine, mais des Apôtres et des Pères, les saintes bases, les appuis inébranlables du divin édifice. Il publia donc un décret adressé à l'archevêque de Reims et à ses suffragants, décret obligatoire pour tous les fidèles, par lequel il ordonnait de célébrer, sous un rit plus solennel, les fêtes des SS. Apôtres, des Évangélistes et des quatre grands Docteurs, Grégoire-le-Grand, Ambroise, Augustin et Jé-

rôme, dont deux étaient italiens. Ses paroles sont remarquablement belles : « Les brillants et salutaires
 « enseignements de ces docteurs ont éclairé l'Église,
 « l'ont ornée de vertus et ont formé les mœurs de ses
 « enfants. Placés, comme des lumières ardentes et
 « resplendissantes, sur le chandelier, dans la mai-
 « son du Seigneur, ils ont dissipé les ténèbres, et
 « tout le corps de l'Église a lui, par eux, comme
 « l'étoile du matin; leur féconde éloquence, où l'on
 « sent couler avec abondance la grâce céleste, pé-
 « nètre les mystères des écritures, en résoud les
 « difficultés, en dissipe l'obscurité, en éclaircit les
 « doutes. Leurs profonds et magnifiques écrits sont
 « pour le grand édifice de l'Église comme un revê-
 « tement d'éclatantes pierreries, et la rare élégance
 « de leurs paroles en accroît la gloire et la splen-
 « deur¹. »

¹ Horum quippe Doctorum præ lucida et salutaria documenta prædictam illustrarunt Ecclesiam, decorarunt virtutibus et moribus informarunt. Per ipsos præterea, quasi luminosas ardentes que lucernas super Candelabrum, in Domo Domini positas, errorum tenebris profligatis, totius corporis Ecclesiæ tanquam sydus irradiat matutinum; eorum etiam fœcunda facundia cœlestis irrigui gratia influente, scripturarum enigmata reserat, solvit nidos, obscura delucidat, dubia que declarat. Profundis quoque ac decoris eorum sermonibus ampla ipsius Ecclesiæ fabrica velut gemmis vernantibus rutilat, et verborum elegantia singulari gloriosius sublimata coruseat. Rayn. 1295. 55.

LIVRE TROISIÈME.

SOMMAIRE.

1296.—1297.

Couronnement de Frédéric à Palerme. — Boniface l'excommunie et crée Jacques d'Aragon gonfalonnier de la Sainte-Eglise pour le combattre. — Les mouvements de la Sicile entraînent ceux de la Romagne. — Boniface veut pacifier cette dernière province. — Il facilite à Guido de Montefeltro l'entrée en religion. — Louis, fils de Charles-le-Boiteux, se fait religieux vers le même temps. — Pise confie son gouvernement à Boniface. — Celui-ci s'interpose, comme pacificateur, entre Gênes et Venise. — Il écrit aux légats, en Angleterre, à Philippe et à Adolphe. — Réponse orgueilleuse de Philippe-le-Bel. — Affaire de l'église de Pamiers. — Boniface érige un évêché et fonde une université dans cette ville. — Les laïques contristent l'Église. — La fameuse constitution *Clericis Laicos*. — Elle n'était ni nouvelle ni abusive. — Philippe-le-Bel s'emporte et publie un édit attentatoire aux droits de l'Église. — Boniface y oppose une bulle toute paternelle. — La constitution est reçue en Angleterre: Fermeté